

Perspectives

Lucette LAMOUSSE



Après l'intervention d'Hossain BENDAHMAN, je vais essayer de ne pas dire d'erreurs. Mais rassurez-vous, je ne parlerai pas longtemps et je pense que j'essaierai en quelques phrases de clore ce colloque, qui, je crois, s'est bien passé. Bien sûr, c'est à vous de donner votre avis en remplissant la feuille dont je vous ai parlé tout à l'heure et qui se trouve dans votre dossier. Avant de partir, n'oubliez pas de la redonner à l'accueil. Merci.

Je me contenterai d'insister sur deux points.

D'une part, je remercie les structures qui nous ont aidés, nous ont permis de faire ce colloque, le Conseil Général 55.

Je dois donc excuser Jean-Marie MISSLER, Vice-président du Conseil Général 55, qui devait prendre la parole au nom du Président Christian NAMY.

Hier, il m'a indiqué qu'il devait se rendre chez le médecin et qu'il ne pourrait peut-être pas nous rejoindre aujourd'hui. Cependant, il s'est engagé à introduire cette problématique dans le prochain schéma gérontologique.

Merci aux Conseils Généraux, à la CRAM. Je pense que nous n'insisterons jamais assez parce que nous avons vraiment eu un appui à la fois au niveau préparation et présence au colloque. Merci à la DRASS, aux différentes DDASS, à l'ACSÉ. Mais madame PELLÉ est présente à mes côtés. J'ai peu parlé du FEADER. Nous avons aussi l'appui au niveau des Fonds Européens, ce qui nous a incités à faire appel à nos voisins. Et je crois que ce matin vous avez entendu des témoignages, que ce soit Véronika KABIS ou Sylvie CARBONNELLE, qui nous permettent de prendre du recul, c'est important, et de relativiser ce qu'on peut faire. Merci à tous les intervenants aussi bien les personnes participant au niveau des institutions, qu'au niveau associatif, dans les carrefours, dans les tables rondes. Je pense que l'alternance permet aussi de donner la parole à d'autres personnes.

Je remercie aussi ceux qui ont travaillé dans l'ombre, Kamel MAAD (on l'a entrevu), mais aussi tous les salariés au niveau de l'AMATraMi. Préparer un colloque, ce n'est pas rien pour une petite association, nous ne sommes pas nombreux. Merci aussi aux participants qui ont été actifs, j'en suis sûre d'ailleurs.

Je ne peux pas m'empêcher de dire un merci spécial et chaleureux à Gilles DESRUMAUX parce que je crois qu'il a mené et animé les débats de main de maître depuis hier matin. D'autant plus, nous ne l'avons pas redit ce matin, qu'il devait être accompagné, vous l'avez vu sur le dépliant, par Murielle MAFFESSOLI, qui, elle a fait aussi tous les préparatifs du

colloque, mais qui, à cause de souci de santé, n'a pas pu être présente. Nous lui souhaitons vraiment un bon rétablissement. J'adresse les remerciements aussi à Julie LE GOFF de l'ACSÉ, qui nous a transmis un point de vue national.

Je terminerai en remerciant tous les élus du Conseil Régional, du Conseil Général, du Conseil Economique et Social et des municipalités. Leur présence est importante parce que ce sont eux qui ont souvent les décisions finales.

Deuxième point : j'avais relevé quelques idées qu'il faudra peut-être nuancer et qui au cours des deux journées ont été soulignées plusieurs fois. Vieillir pour les Français comme pour les Immigrés est une étape particulière dans la vie. Cependant **nous avons noté un certain nombre de spécificités vécues par les personnes immigrées âgées**, même si nous tenons compte de l'hétérogénéité de leur profil (habitat en foyer, en logement diffus, hommes ou femmes seuls). Nous avons à rechercher des pistes de travail au sein du droit commun en évitant toute nouvelle ségrégation.

Nous avons beaucoup insisté sur la coordination ou plutôt la **complémentarité entre les élus, les institutions, les associations, avec les immigrés eux-mêmes**. Ce peut être notre feuille de route avec la volonté d'une véritable « reconnaissance » de ces personnes.

Le colloque est une chose, c'est un temps fort, l'intérêt est qu'il y ait un prolongement. Donc c'est une interpellation, c'est à nous d'agir, les uns et les autres maintenant, avec tout ce que nous avons entendu, avec les précautions à prendre. Mais en étant sûr que la présence des immigrés est une richesse pour l'ensemble de la vie citoyenne et pour chacun de nous. Donc à nous de les accueillir correctement, à nous de faire en sorte qu'ils trouvent leur place au cœur de la ville, du village, du quartier, de l'endroit où ils sont, où ils vivent.

Perspectives

Isabelle PELLÉ ACSÉ



Je vais essayer d'être très rapide, mais presque tout a déjà été dit. Pourtant il y a quelque chose qui n'a pas été dit par Lucette, elle ne l'aurait pas pu de toute façon, c'est « merci Lucette LAMOUSSE ! »

Je vais reprendre deux, trois choses très rapidement, et après, on pourra tous aller manger parce que je suis sûre que vous êtes comme moi, que vous avez faim et que vous avez froid.

Je ne vais pas reprendre ce que Sylvie CARBONNELLE et Hossain BENDAHMAN ont développé de deux manières différentes qui finalement reviennent au même. Et je crois que c'est vraiment essentiel, l'essentiel à la fois sur la question du vieillissement des immigrés, mais aussi peut-être sur tout travail de relation, où l'on essaie d'améliorer les choses dans une ambition qui parfois peut être démesurée dans son idéal et très modeste dans sa réalisation.

Un des points essentiels, est d'abord, en tant que collectivité nationale, le sort que nous faisons tous ensemble aux immigrés vieillissants. Gilles DESRUMAUX l'a déjà dit, mais je pense qu'il faut le redire, la façon dont on aborde l'approche des immigrés vieillissants n'est que le miroir de ce que nous sommes.

Et je crois qu'il est nécessaire de garder cela en mémoire pour aller vers une interrogation de nos pratiques et de ce que nous projetons sur les autres. Nos propres évidences ne sont après tout que très relatives. La piste est probablement de toujours et encore reprendre le travail sur soi avec les autres, notamment les autres professionnels pour arriver à affiner ce que nous faisons, à se mettre en situation de modestie et de cheminement en se méfiant des évidences.

C'est un peu général ce que je dis, mais je pense que cela s'applique vraiment au sujet de notre colloque et notre travail sur les deux jours. Mais cela pourrait aussi s'appliquer à bien d'autres sujets.

Alors, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire, qu'il est nécessaire probablement d'avoir **une approche beaucoup plus soigneuse et précise de formations continues professionnelles, donner aux professionnels une dimension interculturelle**. Par cela, je n'entends pas « essentialiser » bêtement les cultures d'origine, parce que cela ne sert à rien, c'est au contraire un leurre absolument pas atteignable. Mais travailler encore une fois sur notre propre posture en tant que professionnels, sur la

manière dont nous accueillons la rencontre de la subjectivité de cette vie, cette histoire qui est en face de nous, qu'il s'agit d'essayer d'accueillir dans toute sa singularité. Je crois que c'est cela qui est réellement central. Et nous avons tendance à nous mettre des barrières, à nous protéger, parce que nous avons peur, parce que nous ne savons pas, parce que nous avons des pressions institutionnelles, parce que nous manquons de temps....

Il faut **une attention toute particulière à la formation continue sur ces thèmes** et sur la construction de la posture interculturelle. Le CNFPT est en train d'avancer là-dessus au niveau régional. Avec Hossain, nous discutons hier d'une idée un peu folle qui n'a aucun degré de réalisation mais qui, peut-être à terme, verra le jour : la mise en place d'un **DU** (diplôme universitaire) pour professionnels sur ces dimensions ou d'autres formes, peu importe à la limite, ce n'est pas la manière dont les choses se réalisent qui est important. C'est de développer cela comme outil quasiment obligatoire transversal dans les professions sociales, à la fois dans la formation initiale ; là il y a encore du travail et tout au long de la formation continue. Donc je crois que cela est un premier point et peut-être une perspective de travail collectif qui peut être fructueuse, intéressante et donner lieu à des développements utiles.

Le deuxième point, c'est différent de la formation, **c'est l'information**. Je crois que les professionnels, nous tous en tant que professionnels, chacun à notre place, nous connaissons très mal, et de manière insuffisante, les autres institutions compétentes, les autres services compétents, les associations à tous les niveaux. Et parfois il y a des choses extrêmement techniques que nous ignorons et qui peuvent changer les choses. On a remarqué hier par exemple, l'ignorance de possibilités offertes par les CPAM dans certains cas, pour résoudre les problèmes pratiques administratifs qui se résolvent. C'est important, c'est plus que la notion de réseau qui est souvent développée abondamment notamment dans les mémoires d'assistante sociale. **C'est quelque chose de plus, cela va au-delà, c'est la notion de systématisation de la connaissance mutuelle, des informations mutuelles, et leur stabilisation pour que ces coopérations ne soient pas remises en cause à chaque fois qu'il y a un changement de personnes**. C'est très important parce que, à chaque fois qu'il y a un changement de personne aujourd'hui, tout se casse la figure, il faut tout recommencer,

c'est la difficulté. On l'a vu notamment dans la participation de l'ONPA de Nancy, qui a perdu en compétences réelles des personnes qui sont là, par rapport à ce qui se passait l'année dernière ou il y a deux ans, tout simplement parce qu'il y a eu des changements de personnels. Ce n'est pas une question de mauvaise volonté, c'est une question structurelle. Cela me paraît essentiel.

Troisième point, il faudrait simplifier les procédures administratives, c'est un rêve, c'est un rêve ! ou au moins les rendre plus claires. Il y a, je rappelle au moins du côté de l'Etat, il y a cette volonté de simplifier. Il y a eu des progrès qui ont été réalisés. Peut-être qu'il est possible d'imaginer cela avec d'autres institutions, d'autres structures. On n'est pas du tout arrivé à des choses idéales, mais on a un peu amélioré. Nos dossiers, à nous ACSÉ sont infiniment moins compliqués aujourd'hui qu'ils ne l'étaient, il y a quelques années. On peut continuer à avancer dans ce sens là, ce n'est déjà pas très bien, oui je suis d'accord. Mais c'est tellement compliqué, que même nous, professionnels, nous sommes perdus. Je suis allée avant-hier avec tous mes documents à la caisse de retraite et j'étais perdue moi-même. Et pourtant, Dieu sait que j'ai l'habitude de traiter des dossiers. Cela montre bien cette nécessité. Et quand il s'agit de soi, même si on est très compétent, ce que je ne suis pas forcément, il y a tout l'aspect affectif qui prend le dessus, on ne comprend rien. Parce qu'on est dans une situation qui est difficile émotionnellement, cela remet en cause tout un tas de choses, on a besoin d'être accompagné. Quand on maîtrise mal la culture écrite, c'est encore plus difficile. Donc la question de la complexité entraîne la nécessité de l'accompagnement. Mais quel accompagnement ? A mon avis, on a beaucoup de progrès à faire.

Il y a aussi **le besoin de partenariats**, tout ça naturellement. Alors de partenariats qui seraient articulés dans l'idéal, pas dans un système boulonné terriblement rigide, mais à des niveaux différents : besoin d'un niveau régional pour structurer un peu les choses, certainement au niveau départemental, et aussi au niveau local, voire micro-local sur des plus petits territoires.

Donc l'idéal, c'est la connaissance mutuelle des acteurs à tous les niveaux et une coopération qui s'habitue à traiter cette question de manière transversale. Je dis ce que je voudrais, c'est idéal. Le rôle essentiel, je regrette que les Conseils Généraux ne soient pas là, le rôle essentiel, étant donné les compétences des Conseils Généraux en la matière, ce serait d'autres structures, ce serait le rôle essentiel d'autres structures. Il se trouve qu'aujourd'hui ce sont les Conseils Généraux qui ont la compétence en matière de gérontologie, rôle essentiel des schémas gérontologiques. On l'a déjà dit, mais je tiens à le répéter. Aujourd'hui en Lorraine un seul Conseil Général sur les quatre

s'est engagé de manière explicite sur la prise en compte des questions des immigrés vieillissants. C'est insuffisant, il faut que nous tous, institutions, professionnels, associations, nous fassions le siège des Conseils Généraux, gentiment mais avec beaucoup de fermeté et d'obstination, pour que les choses avancent parce que, sinon, cela ne pourra pas progresser.

Si le droit commun ne prend pas en compte les publics spécifiques, «on est fichu» parce qu'on est dans la séquentialisation et dans de la rupture d'égalité. Cela est extrêmement grave. Lucette a bon espoir en ce qui concerne la Meuse, je l'ai aussi. L'idéal serait d'arriver à quatre schémas gérontologiques qui prennent en compte ces questions en Lorraine, c'est à cela qu'il faudrait parvenir. Par la suite évidemment même chose, il faut sensibiliser les CLIC mais tout est lié, c'est articulé. Et puis non seulement pour que les immigrés vieillissants puissent accéder aux CLIC, mais aussi pour que le personnel des CLIC soit formé, les comprenne, les prenne en compte. Et pour cette politique volontariste, c'est ce que vous disiez, la demande ne peut pas se formuler comme cela, elle a besoin d'être accompagnée, il faut une phase d'approvisionnement pour qu'elle puisse se construire chez une personne.

Il faut que les personnels d'accompagnement puissent faciliter justement cet approvisionnement et permettre au bout d'un temps, variable en fonction des individus, la formulation des besoins sans parler de demande, moi le mot « demande » m'agace pour tout un tas de raisons.

Dernier point, l'idéal est la prise en compte transversale dans les politiques de droit commun par les acteurs de droit commun, la prise en compte de ces questions est de leur compétence, chacun dans son secteur avec, peut-être, une approche particulière.

Le traitement de la question exige des méthodes différentes pour rencontrer des besoins différents et que ce soit pris en compte dans le cadre du droit commun et des missions de droit commun.

Je pense qu'à ce moment là on sera beaucoup plus proche de la réalisation effective de l'égalité républicaine qui est notre convention de base, qui nous lie tous et qui est la base du lien social.

Je vous remercie.

